

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures. – COEFFICIENT : 7

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

**Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.**

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

**Des taux d'intérêt faibles sont-ils une condition de la croissance économique ?**

#### DOCUMENT 1

**Réaction, en %, des économies européennes à une hausse des taux d'intérêt de 1 point. <sup>(1)</sup>**

	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	Pays-Bas
<b>PIB</b>					
1 an	-0,4	-0,4	-0,3	-0,5	-0,3
2 ans	-0,8	-0,5	-0,6	-0,8	-0,6
3 ans	-1,1	-0,6	-0,8	-0,9	-0,7
<b>Consommation des ménages</b>					
1 an	-0,2	-0,3	-0,2	-0,5	-0,2
2 ans	-0,2	-0,4	-0,2	-0,8	-0,5
3 ans	-0,1	-0,5	-0,1	-0,9	-0,7
<b>Investissement des entreprises</b>					
1 an	-0,7	-0,2	-0,1	-0,8	-0,8
2 ans	-1,1	-0,8	-0,2	-1,3	-1,6
3 ans	-0,9	-0,9	0,1	-1,4	-1,6

Source : D'après L. BOUSCHARAIN, JB. HERBET, L. MENARD,  
« Note de conjoncture », INSEE, Décembre 1999.

Note de lecture :

Un an après une hausse de un point du taux d'intérêt nominal, la consommation des ménages en Italie est diminuée de 0,3%.

Deux ans après une hausse de un point du taux d'intérêt nominal, la consommation des ménages en Italie est diminuée de 0,4%.

Trois ans après une hausse de un point du taux d'intérêt nominal, la consommation des ménages en Italie est diminuée de 0,5%.

<sup>(1)</sup> Résultat d'une étude faite à partir des données conjoncturelles des années 1970 à 1998.

## DOCUMENT 2

Un petit coup de pouce pour une croissance chancelante : la Banque centrale européenne (BCE) a baissé son principal taux directeur d'un quart de point, à 2,50 %, jeudi 6 mars à Francfort.

Même si les marchés et de nombreux économistes espéraient davantage, le conseil des gouverneurs suggère ainsi qu'il est prêt à voler au secours de l'activité, au moment où la perspective d'un conflit en Irak, la montée du chômage, les difficultés de la France et de l'Allemagne pèsent sur le climat économique. Pour la BCE, la croissance devrait se situer "autour de 1 %" cette année dans la zone. Afin de relancer investissement et consommation, Wim Duisenberg, président de la BCE, a souligné que le niveau des taux était maintenant "très bas", expliquant que le mouvement de jeudi comportait "un élément de psychologie". Surtout, il n'a pas caché que l'institut d'émission était désormais "en état d'alerte", pour agir de nouveau à la baisse.

Source : P. RICARD, « La BCE baisse les taux pour doper une économie chancelante », *Le Monde*, 8 mars 2003.

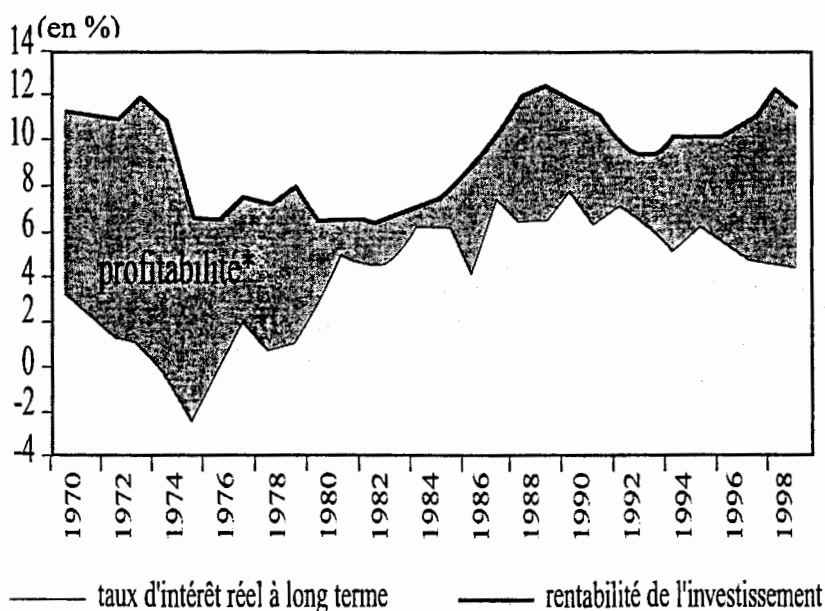
## DOCUMENT 3

Cette faiblesse de l'investissement [entre 1990 et 1996] peut être reliée à la hausse des taux d'intérêt réels. Celle-ci se traduit par un choc sur le coût de financement externe des entreprises. Ce coût joue de manière différente selon la phase du cycle conjoncturel. En période de croissance, les taux d'intérêt auraient un impact réduit sur l'évolution de l'investissement [...]. Cela se vérifie dans la seconde moitié des années 80, au cours desquelles l'investissement et les taux d'intérêt réels augmentent simultanément. En période de récession, au contraire, les taux mais aussi d'autres caractéristiques de la structure financière des entreprises joueraient sur l'investissement. [...] Les petites entreprises ont été plus touchées par le resserrement de la politique monétaire car elles n'ont pas accès à d'autres modes de financement que les crédits bancaires.

Source : R. DUHAUTOIS, « Le ralentissement de l'investissement est plutôt le fait des petites entreprises tertiaires », *Économie et Statistiques*, n° 341-342, 2001.

## DOCUMENT 4

Rentabilité et taux d'intérêt (sociétés non financières, 1970-1999)



Source : INSEE, in : P. VILLIEU, *Macroéconomie : l'investissement*, La Découverte, 2000.

\*La profitabilité est l'écart entre la rentabilité de l'investissement dans l'entreprise et le taux d'intérêt réel à long terme.

## DOCUMENT 5

L'évolution de la consommation des ménages est traditionnellement expliquée d'abord par le revenu disponible réel, les taux d'intérêt et l'inflation.

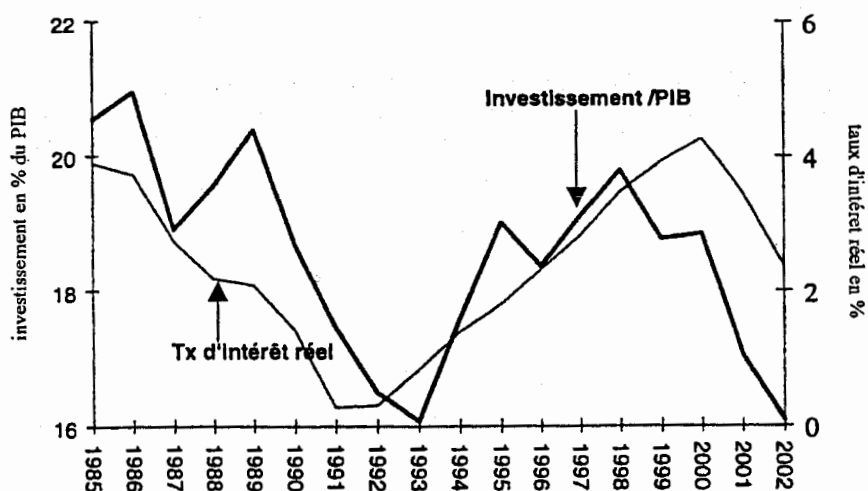
[...] Les simulations réalisées précédemment, qui témoignent d'un "décrochage" de la consommation par rapport à ce que suggèrent ses déterminants traditionnels à l'hiver 2001-2002 et aux trois derniers trimestres de 2003, invitent à rechercher des facteurs explicatifs additionnels. [...] La morosité de la consommation à l'hiver 2001-2002 semble en partie liée à un comportement d'épargne de précaution, en lien avec l'augmentation du taux de chômage. La dynamique du chômage ne permet cependant pas de comprendre la faiblesse de la consommation aux trois derniers trimestres de 2003. Sur cette période, il se peut que plusieurs événements comme le caractère très incertain de la reprise et les inquiétudes suscitées par les réformes de retraite dans les pays membres aient contribué à dégrader la confiance des ménages, les incitant à reconstituer leur épargne en dépit de l'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible et de la baisse du taux de chômage.

Source : S. LEFRANC, A. ESPINOZA, « Retour sur la faiblesse de la consommation en zone euro depuis 2001 », *Analyses Économiques*, n° 43, Direction de la Prévision, Juin 2004.

## DOCUMENT 6

### Taux d'intérêt et taux d'investissement : une corrélation à l'encontre de la théorie

#### Etats-Unis



Source : OCDE, in : A. BENASSY-QUERE, L. BOONE, V. COUDERT, *Les taux d'intérêt*, La Découverte, 2003.

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

*Il est demandé au candidat :*

*1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*

*2. de répondre à la question de synthèse :*

- *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

*Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**THÈME DU PROGRAMME :**

**Stratification sociale et inégalités**

### **I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)**

*Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.*

- 1) En quoi la suppression des « ordres d'enseignement » a-t-elle favorisé l'égalité des chances ?  
(document 1) (2 points)
- 2) Expliquer la phrase soulignée (document 1). (2 points)
- 3) Que signifie la donnée entourée dans le document 2 ? (1 point)
- 4) En comparant les catégories sociales « ouvrier » et « cadre, enseignant » vous montrerez qu'il existe encore des inégalités de parcours scolaire. (document 2) (2 points)
- 5) Pourquoi les inégalités de sexe ne se sont-elles pas autant réduites qu'on ne l'« avait imaginé » ?  
(document 3) (3 points)

### **II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)**

**Après avoir montré que l'égalité des chances est un objectif des pouvoirs publics dans les sociétés démocratiques, vous vous interrogerez sur les limites de leur action.**

## DOCUMENT 1

C'est après la première guerre mondiale que l'idéal d'égalité des chances commence à devenir ce que l'on peut appeler une idée force [pour l'école] (...). L'enseignement était organisé en deux ordres. Un ordre primaire qui commençait à l'école primaire mais se prolongeait après quatorze ans, dans des écoles primaires supérieures qui conduisaient au brevet. L'ordre secondaire commençait dans les « petites classes » des lycées qui doublaient l'école primaire. Ces élèves passaient naturellement en sixième et aboutissaient au baccalauréat, qui leur ouvrait l'accès à l'enseignement supérieur. La fréquentation des deux ordres était bien sûr socialement très marquée : c'étaient les enfants de la bourgeoisie qui entraient dans les petites classes des lycées (...). Contre cette structuration par ordre, qui prédétermine le cursus scolaire d'un enfant en fonction de son origine sociale, a été proposée une structuration par niveau<sup>(1)</sup>, qui assurerait au moins formellement l'égalité des chances.

(...) [En effet,] La différenciation des ordres d'enseignement laisse inexploité le gisement de compétences que représentent les plus doués des enfants d'origine populaire. Or l'économie nationale a besoin de ces compétences : la rationalité économique rejoint donc le souci de l'équité.

Source : Jean-Louis DEROUET, *École et Justice*, Métailié, 1992.

<sup>(1)</sup> Tous les enfants d'une même classe d'âge suivent le même type d'enseignement : école primaire, collège, lycée.

## DOCUMENT 2

### Différences de parcours scolaires des élèves selon divers critères

	Parmi les élèves entrés en 6° en 1989, % d'élèves selon leur situation 7 ans après				Parmi les élèves entrés en 6° en 1995, % d'élèves selon leur situation 7 ans après			
	Sortis du système éducatif	2° cycle pro <sup>(1)</sup>	2° cycle gén et techno <sup>(2)</sup>	Entrés dans l'ens sup <sup>(3)</sup>	Sortis du système éducatif	2° cycle pro	2° cycle gén et techno	Entrés dans l'ens. sup
<b>Selon la catégorie sociale</b>								
Agriculteur exploitant	16	20	31	33	11	27	24	38
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	21	20	32	27	17	19	31	33
Cadre, enseignant	5	6	35	54	4	6	33	57
Profession intermédiaire	12	16	37	35	10	17	33	40
Employé	23	23	32	22	22	24	29	25
Ouvrier	30	27	26	17	29	28	24	19
<b>Selon le sexe de l'élève</b>								
Garçons	25	23	29	23	23	24	28	25
Filles	17	17	32	34	15	18	29	38

Source : Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2004.

<sup>(1)</sup> 2<sup>ème</sup> cycle professionnel

<sup>(2)</sup> Enseignement général et technologique

<sup>(3)</sup> Entrée dans l'enseignement supérieur

### DOCUMENT 3

Dans le domaine économique, la parité existe donc - quantitativement au moins - puisque les femmes constituent désormais près de la moitié du monde du travail. Mais elle ne rime pas avec égalité, et c'est bien le problème. La féminisation du salariat n'a pas débouché sur une régression significative des disparités entre travail masculin et féminin. Peut-être parce qu'elle n'a pas été accompagnée d'une politique d'égalité à la hauteur du phénomène. Tout se passe en effet comme si, des années durant, on avait imaginé que les inégalités de sexe allaient se diluer d'elles-mêmes dans la modernité, tout naturellement en quelque sorte. Mais rien de tout cela ne s'est produit.

Le même phénomène se vérifie dans le domaine politique. L'histoire de la parité en politique est, de ce point de vue tout à fait exemplaire : si on laisse faire les choses rien ne se passe. L'idée de parité qui, il y a seulement dix ans, semblait tout à fait utopique, s'est imposée par la loi.

Source : Margaret MARUANI, « Les inégalités hommes/femmes »,  
*Les Cahiers français*, n° 314, Mai-Juin 2003.